Compte rendu du Conseil Scientifique du 8 Décembre 2020

Présentes et présents :

Amara Hakim, Barraud Clément, Bartlett James, Cacciari Matteo, Chassande Mottin Eric, Decamp Nicolas, Deroulers Christophe, Gallais Yann, Graner François, Lechenault Frédéric, Lemière Anne, Lindner Anke, Ozanam François, Rodriguez Sébastien, Rousset Gérard, Thevenet Véronique.

Ont donné procuration:

Goupil Christophe à Graner François, Graña Mariana à Graner François Lerouge Sandra à Lindner Anke Chaty Sylvain à Rodriguez Sébastien (après 16h) Van Elewyck Véronique à Lemière Anne

Christian Ricolleau à Hakim Amara Fabien Casse à Eric Chassande-Mottin

1. Validation du compte-rendu du 30 Octobre 2020

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. HDR Silva et Guo:

Le conseil a voté unanimement en faveur de l'autorisation de soutenance d'HDR pour ces deux candidats. Le conseil revient cependant sur les critères de rattachement à l'ED de physique, puisque le travail de Mme Silva se situe à l'interface physique-médecine. Se pose notamment la question de l'objectif de cette habilitation : est-ce en vue d'une qualification ? Le conseil conclut qu'il ne faut pas inscrire de règle de rattachement dans le marbre, mais qu'un rattachement doit être le résultat d'une réflexion souple et vigilante au cas par cas, dès le début de la procédure d'inscription.

3. HDR Erbin:

Le conseil a souhaité discuter certains aspects de sa candidature. En effet, il est à la limite inférieure d'âge pour présenter cette habilitation. Il est argumenté que malgré son âge, le candidat bénéficie d'une visibilité particulièrement élevée, d'un nombre important de publications, et d'une indépendance intellectuelle tout à fait au niveau attendu. Se pose la question de son choix de rattachement à Paris 7. Il est argumenté qu'il y a effectué son magistère, et qu'il est titulaire de la qualification dans l'établissement. Le CS soutient cette candidature à l'unanimité, concluant que rien ne s'y oppose.

4. Fiches de poste :

La discussion porte sur le contenu des fiches de poste en vue du recrutement des professeurs macro-vivo et nano-quantique et d'un maître de conférences AIM. Le CS constate peu de changements depuis l'été, à part la correction de coquilles. L'équilibre des mots clés est débattu, il est décidé d'ajouter « didactique » à la fiche de poste macro-vivo pour n'exclure personne. Il est remarqué que l'étiquette « 46.3 » est absente des fiches de poste.

En vue d'une discussion sur les modalités de l'oral, il est demandé aux candidats de sortir. Nicolas Decamp est absent de la discussion suivante.

Il s'agit de débattre de la question d'une mise en situation d'enseignement à l'oral des concours professeur. L'unanimité du CS est acquise au fait que le concours MCF requiert cette épreuve. Dans le cas du concours professeur, plusieurs interventions argumentent de l'utilité de cette mise en situation au regard de l'impression qu'elle confère au jury, et de l'évaluation des qualités pédagogiques du candidat. De l'expérience de précédents comités de sélection ressort un déficit d'attention des jurys à la question de l'enseignement.

De nombreuses autres voix défendent cependant la position inverse, dénonçant le caractère artificiel de l'exercice. Il n'y a pas de consensus à ce sujet. Les recrutements 2021 étant étiquetés 46.3, la question perd de son sens, puisque les candidats sont connus en interne. Cependant le CS décide à l'unanimité d'intervenir, pour pallier au problème, en encourageant les candidats à enrichir leurs rendus sur les aspects pédagogiques. Pour cela, les fiches de poste correspondantes sont modifiées ainsi :

« Il est attendu des candidat.e.s d'avoir fait la preuve d'un fort investissement dans la vie pédagogique et/ou collective de leur composante en tant que maître de conférences, d'avoir réalisé une production scientifique reconnue, et d'être capable de développer des projets de recherche ambitieux et originaux à fort rayonnement national et international »

devient:

« Il est attendu des candidat.e.s **de faire la preuve, dans leur dossier comme dans leur audition**, d'un fort investissement dans la vie pédagogique et/ou collective de leur composante en tant que maître de conférences, d'avoir réalisé une production scientifique reconnue, et d'être capable de développer des projets de recherche ambitieux et originaux à fort rayonnement national et international ».

Pour la fiche correspondant au poste nano-quantique, les mots-clés « Optique » et « Quantique » sont regroupés en « Optique Quantique ». Est aussi ajouté le mot-clé « Nanoélectronique » sur proposition du C2N.

5. Comités de sélection

L'état d'avancement des comités de sélection est reporté ci-dessous :

Poste PR46.3 Nano-Quant
Jean-Marc Di Meglio président
Danièle Steer vice-présidente
* Membres internes proposés par l'UFR :
Sylvie Hénon
Jean-Baptiste Fournier
Francesco Nitti
et sinon ;
Sylvain Chaty
Mathilde Badoual
voire:
Anke Lindner
Matteo Cacciari

* Membres externes proposés :

Les suggestions du CS sont :

Anna Minguzzi, Guido Pupillo, Julia Meyer, Nicolas Dupuis, Benoît Douçot, Pascal Simon, Sielke Biermann, Sylvain Caponi, Pierre Séneor, Julie Grollier, Hervé Courtois, Juliette Mangeney, Jean-Michel Gérard, Olivier Arcizet, Stéphane Berciaud, Agnès Barthélémy, Véronique Brouet, Nathalie Viart.

Dans cette liste les labos suggèrent de retenir en priorité :

Jean-Michel Gérard, Pierre Séneor, Agnès Barthélémy, et un théoricien au choix

Et y ajoutent :

- · Maria Vladimirova (DR au L2C, Montpellier)
- · Christelle Aupetit-Berthelemot (Pr au XLim, Limoges)

Poste PR46.3 Macro-Vivo

Cécile Ferrari, présidente

Eric Chassande-Mottin, vice-président

* Membres internes proposés par l'UFR:

Sara Ducci

sinon: Maximilien Cazayous, Christian Ricolleau, Alain Sacuto

ou encore: Vincent Repain, Matteo Cacciari

Bérangère Dubrulle, Elisabeth Charlaix, Cécile Cottin-Bizonne, Salima Rafaï, Brigitte Pansu, Cécile Appert-Rolland, Thierry Dauxois, Christophe Josserand, Olivier Pouliquen, Yoel Forterre, Arezki Boudaoud, Mederic Argentina, Eric Raspaud, Philippe Gondret, Frédéric Moisy, Marc Rabaud, Philippe Marmottant, Sébastien Aumaître, Jean-Christophe Géminard, Chaouqi Misbah, Patrice Le Gall, Giovanni Capello.

- * Membres externes proposés par les directions des laboratoires :
- LDAR, pour la didactique de la physique :

"Valerie Munier" <valerie.munier@umontpellier.fr>;

"Jean-Marie BOILEVIN" < jean-marie.boilevin@inspe-bretagne.fr>;

- LPENS:

Patricia Bassereau

Georges Debregeas

- LIED (mais Christophe Goupil affinera peut-être ces propositions dans la semaine) :

Philippe Lecoeur <philippe.lecoeur@u-psud.fr>

Stefan Dilhaire <stefan.dilhaire@u-bordeaux.fr>

Jean-François Guillemoles < jf.guillemoles@chimie-paristech.fr>

- IJCLab:

Florence Garrelie <florence.garrelie@univ-st-etienne.fr>

Marie Pierre Fontaine Aupart <marie-pierre.fontaine-aupart@universite-paris-saclay.fr>

Walter Blondel < Walter. Blondel @univ-lorraine.fr>

NB : ce laboratoire propose aussi une interne à l'université de Paris : Sophie Bernard <sophie.bernard@parisdescartes.fr>

^{*} Membres externes proposés par le CS:

La règle est de 20% minimum de chaque sexe (c'est la valeur de dérogation la plus basse, celle de la section 60, qui l'emporte) mais nous essaierons d'avoir 40% si possible.

MCF - AIM
Anne Lemière, présidente
Véronique van Elewyck, vice-présidente

* Membres internes proposés par l'UFR :
Francesa Carosella (B)
Maria Luisa della Rocca (B)
Jean-Baptiste Fournier (A)
Eric Bühler (A)
ou sinon :
numériciens hors axe : par exemple Julien Tailleur
Jaysen Nelayah (B)
Atef Asnacios (A)
Matteo Cacciari (A)

* Membres internes proposés par le laboratoire :
Sébastien Charnoz (Pr - IPGP) charnoz@ipgp.fr
Patrick Hennebelle AIM patrick.hennebelle@cea.fr
Thierry Foglizzo AIM thierry.foglizzo@cea.fr

Possibles cas de conflits d'intérêt qui restent à déterminer :

Matthias González AIM matthias.gonzalez@cea.fr

Frédéric Bournaud AIM frederic.bournaud@cea.fr

- Frédéric Bournaud : son ancienne doctorante va peut-être candidater mais on ne le sait pas encore. Dans le doute, nous l'avons mis dans le COS
- Patrick Hennebelle : il encadre depuis 1 mois un post-doc qui va peut-être candidater sur la base de ses travaux antérieurs. Est-ce un cas admissible ou non ? (case rouge ou orange de la déclaration des conflits d'intérêt)

- Matthias González : mon ancien doctorant m'a dit qu'il ne candidaterait sans doute pas. S'il changeait d'avis à l'avenir et que je devais donc me retirer, nous proposons de me remplacer par Yann Rasera

* Membres internes proposés par le CS:

Yann Rasera (MCF - Univ. Paris - Luth): yann.rasera@obspm.fr: cosmologie -> +

Eric Gourgoulhon (DR - Luth): eric.gourgoulhon@obspm.fr: Objets compacts + Astro. multi-messager -> +

Simona Mei (PR - Univ. de Paris) : Galaxies

* Membres externes proposés par le laboratoire :

Geoffroy Lesur (CR- IPAG Grenoble): lesur@univ-grenoble-alpes.fr

Sébastien Fromang (LSCE): sebastien.fromang@lsce.ipsl.fr

Pascal Tremblin (MdS): pascal.tremblin@cea.fr

Pascale Garaud (PR - Santa Cruz) pgaraud@soe.ucsc.edu

Isabelle Baraffe (PR - Exeter) I.Baraffe@exeter.ac.uk

Laurène Jouve (MCF - IRAP) laurene.jouve@irap.omp.eu

Astrid Lamberts (CR - OCA) astrid.lamberts@oca.eu

Micaela Oertel (DR - LUTh) micaela.oertel@obspm.fr

Paola di Matteo (Astronome adjointe - GEPI) paola.dimatteo@obspm.fr

Romain Teyssier (PR - Univ. Zurich): teyssier@physik.uzh.ch

la direction du laboratoire a mis des + aux personnes dont l'expertise lui semblait la plus pertinente

Disques protoplanétaires / milieu interstellaire:

Jean-François Gonzalez (MCF - CRAL Lyon): Jean-Francois.Gonzalez@ens-lyon.fr

Héloïse Méheut (CR - Obs Nice) heloise.meheut@oca.eu

Etoiles

Benoît Commerçon (CR - CRAL) ; benoit.commercon@ens-lyon.fr -> conflit d'intérêt si son doctorant candidate

Estelle Moraux (MCF - IPAG Grenoble): moraux@univ-grenoble-alpes.fr

Objets compacts + Astro. multi-messager

^{*} Membres externes proposés par le CS:

```
Jérôme Petri (MCF - Obs Strasbourg) :jerome.petri@astro.unistra.fr -> +
```

Thibaut Paumard (CR - Lesia): Thibaut.Paumard@obspm.fr

Marianne Lemoine-Goumard (DR - CENBG): lemoine@cenbg.in2p3.fr

Delphine Porquet (DR - LAM Marseille)

Galaxies

Jérémy Blaizot (Astronome-Adj - CRAL) : blaizot@obs.univ-lyon1.fr -> +

Véronique Buat (PR - LAM Marseille) : veronique.buat@lam.fr

pour la cosmologie

Sébastien Peirani (CR - Obs. Nice): peirani@oca.eu

Expertise de dossiers d'étrangers : Fabien Casse, Marco Cirelli

La constitution des comités est en cours. Plusieurs axes de discussion se développent autour du choix des jurys, en particulier celui de leur équilibre interne/externe, paritaire et de rang, mais aussi autour de possibles conflits d'intérêts au sujet desquels le recours aux externes – du labo et/ou du sujet – est conseillé. Matteo Cacciari recommande de laisser aux laboratoires concernés, en confiance, le choix de ces arbitrages. Le CS se prononce pour cette proposition à l'unanimité.

Pour les différents postes, les présidents tentent de répondre à plusieurs impératifs dans l'élaboration des comités, dont la parité, mais aussi la représentation des chacun des thèmes de recherches proposés dans les fiches. Il est conseillé d'envoyer en parallèle les invitations à tous les potentiels experts proposés au dernier CS pour accélérer le processus. La discussion est inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil. Les comités devront être remontés à l'université le 18 Janvier.

Enfin, la question de la constitution de listes de candidats est évoquée par Matteo Cacciari. Le président du CS souligne que la constitution de telles listes ne peut se faire raisonnablement que via les directeurs de labo.

6. Questions diverses

• Dossiers émergence : la commission Recherche sur les demandes Emergence a fait ce retour à l'UFR: « Thomas PATZAK demande la raison de l'absence de classement. Alain PONTON précise que l'UFR de Physique n'a pas souhaité départager les quatre

premiers dossiers. Le Conseil Scientifique a évalué ces quatre dossiers comme étant très bons mais sur des critères différents. Il ne savait pas quels seraient les critères d'interclassement de la Commission Recherche. Jean-Charles CADORET déplore que l'UFR n'ait pas classé les dossiers car l'établissement d'un classement par l'UFR concerné est non seulement une liberté politique et scientifique qui lui est donnée mais aussi une responsabilité. Alain PONTON propose une façon de départager : la prise en compte de la note et les éventuels autres financements du projet Classement proposé après débat. Personne ne s'y oppose. »

- 1 LightQMAT « Contrôle optique des ordres électroniques dans les matériaux quantiques »
- 2 DYNAVINE « Vrilles motrices »
- 3 DRONE « Vers un étalonneur volant pour les projets d'observation du Fond Diffus Cosmologique de nouvelle génération »

VOTE : proposition de financer à hauteur de 812 125.00 € les 22 projets lauréats Émergence 2020 et travailler sur le remodelage des deux appels d'offres Emergence et Dynamique en un seul appel d'offre Émergence avec la possibilité de demander une décharge pour les enseignants-chercheurs. »

- Prélèvements des laboratoires par l'UFR: Matteo Cacciari a fait la communication suivante: « Seule une fraction minoritaire des laboratoires rattachés à l'UFR de Physique a accepté le prélèvement par l'UFR de 10% de la dotation de l'Université de Paris. En conséquence, nous y renonçons pour l'année 2021. J'entends ceux qui pensent que ce dispositif conduit à effectuer un nombre non négligeable d'opérations comptables chronophages, pour finir par rendre aux laboratoires des sommes souvent proches de celles prélevées, et le considèrent donc comme non prioritaire. Je regrette par contre la perte d'une contribution commune qui pouvait rapprocher l'UFR et tous les laboratoires, indépendamment de leur thématiques, et contribuer a des actions collectives. J'espère que dans le futur, avec plus de temps à notre disposition, et sans les difficultés de la situation sanitaire qui est certainement plus urgente à gérer, il sera possible de rediscuter collectivement de ce sujet. Pour le budget 2021, le conseil de l'UFR réuni jeudi dernier a pris les dispositions suivantes :
 - la contribution de l'UFR aux gratifications de stage est supprimée. Le rôle de Mme Isabelle André, personnel de l'UFR, dans la gestion centralisée des conventions reste en revanche inchangé.
 - l'UFR de physique maintiendra un appel d'offre "Bourses Qualité Recherche" pour le financement de petits projets, sous réserve de ressources disponibles. L'enveloppe sera vraisemblablement réduite par rapport à celle des dernières années, et sera financée exclusivement par des ressources propres de l'UFR.
 - l'UFR maintient également inchangée sa contribution à l'achat de la licence de site pour Mathematica, dont peuvent profiter également tous ses enseignants-chercheurs affectés à des laboratoires hors site, ainsi qu'à la bibliothèque pour l'abonnement à des revues scientifiques. »
- Appel d'offre pour des collaborations avec Singapour (NUS) : Florence Gazeau est retenue, mais Vincent Repain est en dessous de la barre (3/6). Cette décision provient

- principalement de l'arbitrage des projets, indépendamment de la qualité scientifique du dossier.
- Le CS soulève la question de la dotation pour les MCF hors-tutelle. On précise de bien vérifier que les conventions sont bien faites. »

7. Recrutement dans le laboratoire où a été effectué le doctorat

La discussion à ce sujet est reportée à l'ordre du jour du prochain CS. De nombreux échanges ont eu lieu pour préparer cette discussion. En premier lieu se pose la question de la raison pour laquelle le CS devrait débattre de ce sujet, puisque les comités de sélection sont souverains. Le lien avec les « tenure tracks » est mentionné, même si il est précisé que la fac a voté son intention de ne pas utiliser cet outil de recrutement. Il est enfin souligné que le recours au 46.3 était en soi un recrutement local, et qu'en conséquence les recrutements MCF et Professeur n'étaient pas sur un pied d'égalité à ce sujet.